

Règlements du concours Chantons pour Elles – 2^e édition
au profit de la Fondation Jonction pour Elle

La **Fondation Jonction pour Elle** vient en aide financièrement à la maison d'hébergement La Jonction pour Elle, située à Lévis, qui accueille des femmes et des enfants victimes de violence conjugale provenant des territoires de Lévis, Bellechasse, Lotbinière et Nouvelle-Beauce.

La Fondation Jonction pour Elle organise la deuxième édition de son **Concours Chantons pour Elles**. Ce concours s'adresse exclusivement aux **chanteurs amateurs qui résident dans la région de Chaudière-Appalaches**.

Les candidats doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : **Junior**, pour les candidats âgés de 12 à 17 ans ou **Adulte**, pour les candidats âgés de 18 ans et plus.

Pour participer, chaque candidat doit remplir le formulaire d'inscription, **au plus tard le 17 août 2018 à 16 h**, sur le site Internet de la Fondation à cette adresse [Formulaire d'inscription au concours](#) en incluant un enregistrement d'au plus 4 minutes de sa chanson avec trame musicale (démo) en format mp3. Celui-ci doit être accompagné d'un court texte biographique appuyant sa candidature (maximum 200 mots). **Transmettre votre inscription et votre trame musicale simultanément** par courriel à Michelle Paré, directrice de la Fondation à l'adresse suivante : concourschantonspourelle@fondationjonctionpourelle.com Les costumes et les accessoires sont autorisés.

Un jury de sélection composé de trois membres issus du milieu musical tiendra des auditions à l'Anglicane le 8 septembre 2018, à compter de 11 h. Huit candidats finalistes seront retenus au total par le jury pour les deux catégories. Les billets de cette activité au coût de 25 \$ sont disponibles auprès de Mme Michelle Paré au **581-999-8005** ou par le biais du site Internet à : [Billet à l'Anglicane](#).

Ces huit candidats finalistes participeront à la grande finale qui aura lieu le 17 octobre 2018 au Juvénat Notre-Dame, 30 rue du Juvénat, Lévis, G6W 7X2, à compter de 17 h 30, dans le cadre d'un souper spectacle.

Les billets de ce souper spectacle sont offerts au coût de 175 \$ et peuvent être achetés directement sur le site Internet de la Fondation à : [Billet du souper spectacle au Juvénat](#) ou en communiquant avec Michelle Paré, directrice de la Fondation au **581-999-8005**.

Chacun des candidats finalistes devra, le soir de la finale, offrir la même prestation musicale que celle réalisée lors de la sélection initiale à l'Anglicane.

Les gagnants des deux catégories (Junior et Adulte) seront déterminés par le vote des personnes présentes au souper spectacle du 17 octobre 2018. Ils se mériteront chacun une bourse de 1 000 \$ et des certificats-cadeaux de grande valeur.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Mme Michelle Paré au 581-999-8005 ou par courriel à : concourschantonspourelles@fondationjonctionpourelle.com

Faites vite ! Le nombre maximal d'inscriptions est limité à 60 !

Le masculin est utilisé pour alléger le texte

Partenaires majeurs

